

Intervenante :

- **Mme Astrid KLAI**, Assistante sociale scolaire, DSDEN de Lyon

Animatrices :

- **Mme Perrine SPEE**, Administratrice de l'ANARÉ – coordination PRE Villefranche/Saône
- **Mme Fatina BERKANE**, Administratrice de l'ANARÉ

Contextualisation :

Les PRE ont pour vocation d'accompagner des enfants et adolescents de 2 à 16 ans ainsi que leurs parents issus des quartiers prioritaires et qui présentent des signes de fragilités. Au sein du PRE, le partenariat est central et constitue un réel mode de fonctionnement. Il est incontournable et chacun s'accorde à le mettre en œuvre au sein de son territoire et à différents niveaux. L'objectif de l'accompagnement où le référent de parcours joue un rôle central réside dans la création d'une alliance éducative autour de l'enfant. Ainsi, les questions de confidentialité, d'éthique et de déontologie des accompagnements se trouvent au cœur des pratiques du PRE. Ce dernier est par essence un dispositif du lien (entre les familles et les institutions, entre les institutions elles-mêmes ...). Il intervient dans les interstices. De ce fait, la question centrale de l'information qui se partage, de comment, quand, à qui et pourquoi la partager, est au cœur de nos pratiques. Cet atelier a proposé, dans un premier temps, un éclairage théorique sur ces questions avant d'ouvrir les échanges pour s'interroger collectivement sur les fonctionnements et tenter de formuler des bonnes pratiques communes.

Quatre idées fortes se sont dégagées de cet atelier



1- Grande diversité des fonctionnements des EPS

Il apparaît que d'un territoire à l'autre, les compositions et fonctionnements des EPS sont extrêmement variées et divers. Lors des échanges les participants ont pu partager sur les spécificités de leurs territoires respectifs

- Composition : Sur tous les territoires, Education Nationale et Département sont représentés dans les EPS mais ensuite d'un territoire à l'autre, il y a des variantes : services de la ville, médecine scolaire, RASED, Prévention spécialisée, CAF, CMP...

Sur certains territoires, ce sont les chefs de service qui sont présents alors qu'ailleurs ce sont les techniciens opérationnels.

Sur certains territoires, les personnels sont stabilisés alors que d'autres territoires connaissent un turn-over assez déstabilisant pour la dynamique du PRE.

- Présentation des situations : La question de l'anonymat est centrale et traitée différemment selon les territoires : présentations anonymes, semi anonymes ou pas du tout.

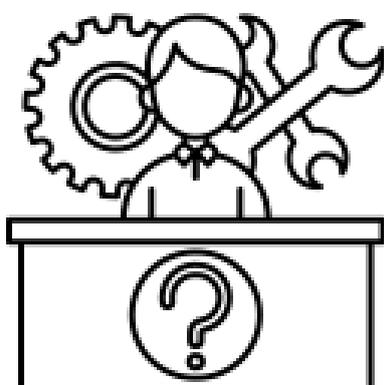
Sur certains secteurs, les situations sont présentées par les orienteurs directement alors que le plus souvent ce sont les référents de parcours qui présentent les situations.

- Présence des familles : Le plus souvent les familles ne sont pas présentes lors des EPS. Cependant, sur certains territoires, elles sont conviées lors de la présentation de leur situation.

Les participants sont unanimes sur le fait qu'il est plus simple d'intervenir lorsque le PRE est porté politiquement. Il est également plus facile d'animer des EPS au sein desquelles les personnes sont présentes en tant que représentant officiellement leur institution et avec un réel mandat en ce sens plutôt que par volonté ou envie individuelle de la personne.



2- Importance du portage politique



3 - Des outils existants sur tous les PRE mais avec une « force » plus ou moins importante

Lors des échanges, il apparaît que tous les PRE représentés dans l'atelier ont des outils de suivi mais bon nombre d'entre eux ne les font pas vivre. La charte de confidentialité existe dans la grande majorité des PRE, mais il s'agit souvent d'un document archivé peu connu de tous les membres de l'EPS.

Certains PRE affirment quant à eux qu'à chaque début d'EPS ils évoquent la charte et qu'elle est accessible pour tous les membres à chaque réunion.

Comme évoqué plus haut, si les outils sont présents sur tous les territoires, ils ne sont pas partout vivants. Cependant ce qui ressort de manière unanime est l'attention portée par les professionnels, quelle que soit leur origine professionnelle avant d'arriver au PRE, de toujours mettre la famille au centre de l'accompagnement et de tout mettre en œuvre pour respecter la parole de la personne et maintenir une éthique professionnelle autour des situations.

Ainsi, à la question « si l'on considère l'éthique professionnelle comme le respect, la bienfaisance, la justice et la confiance, considérez-vous en faire preuve afin d'établir une relation partagée avec la famille permettant de co-construire des parcours sur le long terme », 100% des participants aux deux sessions répondent positivement et sans hésitation.



4 - Existence d'une volonté forte chez tous les professionnels de se poser la question de l'éthique et de mettre la famille au centre du suivi et du parcours

Conclusion : Recommandations de l'Atelier N°1



1. Les outils comme garants d'un fonctionnement éthique

Il est primordial que l'équipe du PRE se requestionne régulièrement sur ses outils : leur contenu, la diffusion de l'information et également la place des familles dans le contrôle de cette diffusion.

Les outils doivent être coconstruits et connus par tous les membres de l'EPS.

2. Plébisciter un vrai portage politique pour se protéger et être plus impactant sur le territoire

D'où l'importance de l'implication des élus en lien avec l'ANARE dans la démarche de pérennisation des PRE.

3. Considérer cette question de l'éthique comme un enjeu fort autour de la posture professionnelle

Avec notamment le rappel des engagements dans le cadre de la Charte des PRE et la nécessité de protéger les cordos et référents des éventuelles dérives liées aux non-respect du cadre.

Annexe pour aller plus loin :

- [La confidentialité dans le traitement des données personnelles](#)